



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1 et 3.12

Numéro de la demande : 2015-6738
Demande : B.1.2 – Nouvelles propriétés chimiques du produit – Garantie
B.3.12 – Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Point d'appât à fourmis de la marque Family Matters
Numéro d'homologation : 32763
Principe actif (p.a.) : Spinosad
Numéro de document de l'ARLA : 2773218

Objet de la demande

La présente demande a pour objet d'homologuer une préparation commerciale, le point d'appât à fourmis de marque Family Matters, qui tue les fourmis et les colonies de fourmis, y compris les fourmis charpentières.

Évaluation des propriétés chimiques

Le point d'appât à fourmis de marque Family Matters est formulé sous forme de solution à base de spinosad à une concentration nominale de 0,015 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,108 à 1,14 g/mL et un pH de 4,25. Les données chimiques requises pour le point d'appât à fourmis de marque Family Matters ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation des risques pour la santé

Le point d'appât à fourmis de marque Family Matters s'est montré faiblement toxique en doses aiguës par voie orale, par voie cutanée et par inhalation chez les rats. Il ne devrait pas présenter un risque de toxicité aiguë par inhalation. Il ne cause pas d'irritation oculaire ou cutanée chez le lapin, et il n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané potentiel chez le cobaye selon le protocole de maximisation.

Le point d'appât à fourmis de marque Family Matters correspond au profil d'emploi existant du spinosad. Par conséquent, les expositions découlant de la pose et du retrait des points d'appât, les expositions suivant la pose et les expositions des tiers (y compris les enfants) ne devraient pas être supérieures à celles qui sont associées aux utilisations actuellement homologuées du spinosad à l'intérieur dans les appâts à fourmis ou aux autres utilisations extérieures.

Évaluation environnementale

L'utilisation de ce produit ne devrait pas entraîner d'exposition environnementale accrue par rapport aux utilisations homologuées des autres produits contenant du spinosad. Les préoccupations sur le plan environnemental sont atténuées par des énoncés adéquats sur l'étiquette du produit.

Évaluation de la valeur

Les essais (20 en laboratoire et 2 en champ) portant sur 8 genres de fourmis ont étayé l'allégation selon laquelle le point d'appât à fourmis de marque Family Matters tue les fourmis et les colonies de fourmis, y compris les fourmis charpentières. Le produit est destiné à être utilisé dans les résidences et aux alentours.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis à l'appui du point d'appât à fourmis de la marque Family Matters. Après examen, elle a conclu que l'homologation du point d'appât à fourmis de marque Family Matters est acceptable.

Références

- 2588722 2015, Binder 1, DACO:
3.0,3.1,3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4,3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4,3.4.1,3.4.2,3.5,3.5.1,3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
- 2588723 2015, Neudorff Ant Buffet 5 Batch Study, DACO: 3.3.1 CBI
- 2588724 2009, Two Year Room Temperature Storage Stability of NEU1262I, DACO:
3.5.10 CBI
- 2588725 2015, Binder #2, DACO: 4.1,4.6,4.6.1,4.6.2,4.6.3,4.6.4,4.6.5,4.6.6,4.8
- 2588726 2008, Acute Oral Toxicity Study: Up & Down Procedure (UDP) in Rats,
DACO: 4.6.1
- 2588727 2008, Acute Dermal Toxicity Study in Rats, DACO: 4.6.2
- 2588728 2007, Acute Eye Irritation/Corrosion of NEU1262I in Rabbits, DACO: 4.6.4
- 2588729 2007, Acute Dermal Irritation/Corrosion of NEU1262I in Rabbits, DACO: 4.6.5
- 2588730 2007, Examination of NEU1262I in the Skin Sensitisation Test in Guinea Pigs
According to Magnusson and Kligman (Maximisation Test), DACO: 4.6.6
- 2588731 2010, Memorandum - EPA Re: Neudorff Ant Buffet, DACO: 4.8
- 2588732 2015. Binder #3
- 2588733 2015. DACO 10.2.3.1 efficacy summaries
- 2588735 2015. The impact of Neudorff GmbH KG Ant Baits on the European fire ants,
Myrmica rubra
- 2588736 2014. Final report for Neudorff North America
- 2588737 2008. Colony kill of ant bait products against black ants
- 2588738 2013. Field tests against black ants
- 2588739 2013. Field tests against black ants
- 2605954 2015. Efficacy of NEU 1262I against workers of Myrmica sp.
- 2683645 2016, DACO 10.2.3.1 Summary Efficacy Addendum, DACO: 10.2.3, 10.2.3.1,
10.2.3.2
- 2684581 2016, INS-C-160419 carpenter ants field final result, DACO: 10.2.3

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.